

Conditions Supplémentaires pour les Services

(Formation, contenu e-learning, mise en œuvre, configuration et autres services)

Version 1.0 (dernière mise à jour : 3 avril 2023)

Les présentes Conditions Supplémentaires relatives aux Services (les « **Conditions relatives aux Services** ») complètent les Conditions Générales de Vente disponibles à l'adresse <https://www.trimble.com/en/legal/customer-terms> ou sur toute adresse URL qui leur succéderait (les « **Conditions Générales** ») dans la mesure où elles sont applicables, et sont incorporées par référence dans le présent document. Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans le présent document ont la signification qui leur est donnée dans les Conditions Générales.

- 1. En général.** Trimble ou ses fournisseurs de services autorisés feront des efforts commercialement raisonnables pour fournir les Services au Client tels que décrits dans une Commande ou dans un Enoncé de Travaux. Toute modification de périmètre doit être faite par écrit et approuvée par les représentants autorisés du Client et de Trimble.
- 2. Formation et e-Learning.** Pour tous les Services consistant en la fourniture d'une formation ou d'un apprentissage en ligne (par exemple, des vidéos, des manuels, etc.), tout contenu mis à disposition par Trimble ne sera pas considéré comme un Livrable (tel que défini ci-dessous), nonobstant toute disposition contraire dans une Commande ou dans un Enoncé de Travaux, et aucun droit de propriété intellectuelle y afférent n'est cédé ou transféré au Client. Sauf si une Commande ou une Documentation stipule le contraire, la formation prépayée et le contenu d'apprentissage en ligne expireront s'ils ne sont pas achevés dans les six (6) mois suivant la date d'entrée en vigueur de la Commande ou de l'EdT. Trimble se réserve le droit de reprogrammer la formation si elle détermine en toute bonne foi que la participation n'est pas suffisante ou que l'heure ou le lieu initialement prévus ne sont plus réalisables.
- 3. Matériel du Client.** Le Client fournira à Trimble un accès raisonnable aux données techniques du Client, aux programmes informatiques, aux fichiers, à la documentation et/ou à d'autres matériaux (collectivement, « **Matériaux du Client** ») et aux ressources, au personnel, à l'équipement et aux installations du Client dans la mesure nécessaire à l'exécution des Services. Le Client est responsable et assume le risque de tout problème résultant du contenu, de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la compétence ou de la cohérence du Matériel du Client ou de son personnel. Dans la mesure où le Client ne fournit pas en temps voulu l'accès susmentionné requis pour que Trimble exécute les Services, Trimble sera excusée de l'exécution jusqu'à ce que de tels éléments ou accès soient fournis. Le Client accorde par la présente à Trimble un droit limité et révoquant d'utiliser le Matériel du Client dans le but d'exécuter les Services. Le Client possède et conservera la propriété (y compris tous les Droits de Propriété Intellectuelle) des Matériaux du Client.
- 4. Locaux du Client.** Le Client fournira à Trimble un accès sûr à ses locaux tel que raisonnablement requis pour que Trimble exécute les Services, si l'exécution sur site des Services est nécessaire et acceptée par le Client. Le personnel de Trimble se conformera aux règles et réglementations écrites raisonnables du Client relatives à l'utilisation de ses locaux, à condition que ces règles et réglementations écrites soient fournies à Trimble avant la date de début d'exécution des Services.
- 5. Ressources du Client.** Le Client est responsable de prendre toutes les mesures identifiées ou décrites dans le Contrat qui sont une condition pour que Trimble fournisse les Services. Si le manquement du Client à prendre de telles actions entraîne un retard de Trimble par rapport à un calendrier de livraison, ou entraîne des coûts supplémentaires pour Trimble dont elle est en mesure de rapporter la preuve, Trimble ne sera pas considérée comme étant retardée dans ses obligations, et Trimble aura droit au paiement de ces coûts supplémentaires.
- 6. Livrables.** « **Livrable(s)** » désigne tout livrable de Trimble tel qu'il est expressément énoncé dans un EdT ou dans une Commande. Trimble accorde par les présentes au Client une licence pour le monde entier, libre de redevances et non exclusive pour utiliser les Livrables pour ses propres besoins commerciaux en relation avec les Offres associées à ces Livrables et seulement pour la durée pendant laquelle le Client a la propriété ou l'utilisation autorisée de ces Offres. Sauf indication contraire expresse dans la Commande ou l'EdT applicable, Trimble possède et conservera la propriété (y compris tous les Droits de Propriété Intellectuelle) à l'égard des Livrables (à l'exclusion de tout Matériel du Client) et toutes les modifications, améliorations et travaux dérivés de ceux-ci (y compris dans la mesure où ils intègrent tout retour d'information). Si les parties ont convenu que Trimble cédera la propriété des Livrables au Client, l'EdT doit énoncer les conditions d'une telle cession.

7. **Garantie limitée.** Trimble exécutera les Services de manière professionnelle et selon les règles de l'art. Si Trimble est informée d'une non-conformité dans les dix (10) jours suivant la livraison des Services, et si le Client fournit une justification suffisamment détaillée à Trimble pour lui permettre d'identifier les Services non conformes, Trimble, en tant que sa seule responsabilité et obligation concernant l'absence de fourniture de Services répondant à cette garantie est la suivante, s'engage à (a) re-exécuter les Services non conformes sans frais supplémentaires pour le Client, ou (b) envoyer un remboursement pour tous les Services que Trimble identifie comme étant non conformes.
8. **Frais de déplacement.** Trimble facturera au Client les frais de déplacement raisonnables et préapprouvés encourus dans le cadre de l'exécution des Services. Les frais peuvent être facturés séparément des redevances et peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les billets d'avion et autres moyens de transport, l'hébergement et les frais accessoires. Les frais peuvent également inclure les repas remboursables selon un taux forfaitaire journalier, disponible sur demande.
9. **Autres Offres.** Les présentes Conditions d'Utilisation des Services ne s'appliquent qu'aux Services, et non à d'autres Offres, même si ces dernières sont référencées dans une Commande ou dans le Cahier des Charges. Pour plus de clarté, toutes ces autres Offres ne seront pas considérées comme un Livrable en vertu des présentes, et leur fourniture sera régie par un ou plusieurs accords distincts entre Trimble et le Client.
10. **Non-sollicitation.** Pendant la durée des présentes Conditions d'Utilisation des Services et pour une période de 12 mois supplémentaire, le Client ne doit pas, directement ou indirectement, solliciter, embaucher, engager, ou tenter de le faire, toute personne qui était un employé ou un entrepreneur indépendant de Trimble et qui a fourni des Services au Client, sans le consentement écrit préalable exprès de Trimble.